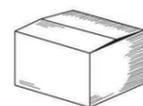


# Find your home sweet home

## Faites votre nid

- » **Apply for your accommodation as soon as possible before you arrive.**
- » Faites votre demande de logement le plus tôt possible avant votre arrivée.



### Before you move in

If you're on a short-term programme, choose an "all-inclusive" accommodation, such as a furnished flat or university dorm.

You must sign a lease agreement. Rent is usually paid at the beginning of each month. You can ask your landlord for a receipt, called a "quittance de loyer".

### Avant de prendre possession de votre chambre ou de votre appartement

Si votre séjour est de courte durée, privilégiez un logement « tout compris », de type meublé ou résidence universitaire, qui demande moins de démarches d'installation.

Vous devez signer un contrat de location (ou bail). Le paiement du loyer se fait généralement au début de chaque mois. Vous pouvez demander un reçu, appelé « quittance de loyer », à votre propriétaire pour justifier le paiement du loyer.

### Les conditions préalables à la signature d'un bail

1. Les garanties :
  - Avoir un garant, une personne résidant en France, qui paie ses impôts en France depuis plus de 3 ans et qui dispose de revenus suffisants pour payer votre loyer si vous cessez de le payer ;
  - le paiement de la totalité des mensualités à l'entrée dans le logement.
2. Le dépôt de garantie ou « caution » correspond généralement à un mois de loyer. Il s'agit d'un dépôt d'argent qui vous est rendu dans les 2 mois suivant la sortie du logement, après avoir vérifié que vous rendez le logement dans l'état dans lequel vous l'avez loué. Le propriétaire est autorisé à retirer de cette somme les montants nécessaires à la remise en l'état en cas de dommages.
3. L'assurance « multirisques habitation » qui couvre les risques d'incendie, dégâts des eaux, vols, etc. Les mutuelles étudiantes et les banques proposent cette assurance. Renseignez-vous au moment de votre inscription ou lors de l'ouverture d'un compte en banque.

*Info sur notre site*



### Rental agreement pre-requisite

When entering into a rental agreement, you'll need:

1. Warranty (you'll need a French resident warrantor to vouch for the deposit in case you have any issue paying rent in time).
2. Security deposit/ Rental payment guarantee (you'll need to pay your first month's rent to guarantee your new place. You'll get this sum back when leaving provided you didn't cause damages).
3. Home Insurance (you'll need to insure your new place).

## USEFUL CONTACTS / CARNET D'ADRESSES

### Warranty / Garants

#### Visale

Free service and dedicated to the 18-30 yo. Gratuit et disponible pour les 18-30 ans.

If you stay in a dorm, your lab or college can provide warranty under certain conditions.

Si vous êtes logé en résidence universitaire (CROUS), votre laboratoire ou votre composante peut se porter garant pour vous en cas d'impayé de loyer (pour 3 mois maximum). Attention, sous réserve de l'accord du directeur de composante ou laboratoire.

**Contact: Department of International Relations / Relations Internationales de votre composante de formation ou laboratoire d'accueil.**

#### GarantMe

Paid service

Dispositif de garant payant par le biais d'un contrat d'assurance, sous réserve d'éligibilité.

#### Kosign

Paid service

Dispositif de garant payant par le biais d'un contrat d'assurance, sous réserve d'éligibilité.

#### Youse

Paid service

Dispositif de garant payant par le biais d'un contrat d'assurance, sous réserve d'éligibilité.



## TIPS / Conseil

- » **Get an overview of how rental works in France, check out the Euraxess guide.**
- » Pour mieux comprendre le fonctionnement du logement en France, consultez le guide du logement d'Euraxess.